

Zaventem, 5 octobre 2016.

**Communiqué syndical**

***Mobilité aspirants début septembre  
préavis de grève SLFP Police***

Lors du Comité de Négociation 397, le préavis de grève - déposé par le SLFP Police - au sujet de la mobilité aspirants a été traité.

Le préavis soulève différents problèmes comme, par exemple, la légalité (GPI 73), l'absence d'une explication claire et uniforme, le lieu du stage et la reprise/remise des armes.

Après une négociation ferme, l'autorité nous a fait les propositions suivantes:

La liste diffusée va être modifiée. Six CIC seront retirés. Il s'agit, au total, de 44 places. Cinq de ces CIC sont d'abord ouverts à la mobilité classique. Pour le CIC de Namur il y a suffisamment de réserve de mobilité.

Les aspirants ont la possibilité de faire un nouveau choix après une communication claire et explicite de l'autorité. Ils ne doivent pas effectuer de premier choix, mais il est très important de faire un deuxième et un troisième choix. Sinon ils seront confrontés à une désignation d'office.

Pour ceux qui effectuent un premier choix malgré tout, un temps de présence de 5 ans est d'application, sauf pour la police fédérale pour laquelle un temps de présence de 3 ans sera inséré au protocole.

Pour le deuxième ou troisième choix ainsi que pour une désignation d'office, un temps de présence d'un an est d'application.

Les stages se déroulent dans la zone locale.

L'autorité s'engage à rassembler un CSC afin de se mettre d'accord, avec les écoles, sur des directives claires au sujet de l'armement, l'engagement lors d'évènements importants, l'organisation du temps de travail, l'organisation des stages,...

Sur base des éléments mentionnés ci-dessus, nous avons retiré notre préavis de grève.

**Vincent Gilles**  
Président National  
+32475304864

**Vincent Houssin**  
Vice-président national  
+32485184952

